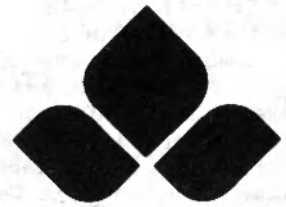


royaliste



BI-MENSUEL

DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN



le choc

des télévisions privées

M 2242 - 422 - 9 F DU 6 AU 19 MARS 1985 - N° 422 - 9 F

**chevènement
prend des risques**

page 3

**le racisme, le pen
et "libération"**

page 4

**la voix
de grégori (II)**

page 5

**défense de
philippe sollers**

page 9

EN BREF

• CHABAN-DELMAS POUR L'APRES 86 ?

Chaban-Delmas vient de déclarer : «Chacun doit être prêt à exercer son utilité maximale à tout instant (...) je suis prêt à rendre au pays un nouveau service si on me le demande». Cette déclaration est-elle une initiative personnelle ou correspond-elle à un projet élyséen ? Quoiqu'il en soit, la perspective d'un Chaban-Delmas premier ministre après 86 ne doit pas réjouir beaucoup les têtes de file de la droite qui se déchirent dans le débat sur la cohabitation.



• UNE BIEN CURIEUSE AFFAIRE

A la veille des élections européennes, le «Matin de Paris» avait consacré un article à Gustav Pordea, quatrième sur la liste Le Pen, en l'accusant d'être, en fait, un agent d'influence à la solde des Roumains. Attaqué en diffamation, le «Matin de Paris» vient de se voir condamné en première instance par la 17ème chambre correctionnelle. En matière de diffamation, le journaliste doit faire la preuve de sa bonne foi et de la solidité de son dossier au moment où il écrivait l'article. C'est pourquoi le tribunal n'a pas retenu le témoignage postérieur de Ion Mihai Paceba, ancien responsable des services secrets roumains actuelle-

ment réfugié à l'Ouest qui confirmait les accusations portées contre Pordea. Le «Matin de Paris» a décidé de faire appel. Affaire à suivre.

• LES ECHECS EN ECHEC

La finale du championnat du monde d'échecs qui durait depuis 5 mois, vient d'être annulée sur décision du président de la Fédération internationale et à l'instigation des autorités soviétiques. Cette décision, prise au moment où Anatoli Karpov, tenant du titre, se voyait pour la première fois menacé par son rival, est vivement controversée et a donné lieu à une polémique internationale. Polémique dont la population russe, pourtant passionnée d'échecs, ne connaîtra rien en raison

chevènement passe aux actes

Lire, écrire et calculer, c'est bien la base de tout enseignement ! Il faut croire que cette vérité première n'était pas si évidente, puisque le ministère de l'Education nationale a cru bon de la rappeler, et l'inscrire impérativement au programme des classes de l'enseignement primaire. Le retour à la rigueur semble bénéficier d'un consensus assez général dans l'opinion, malgré les protestations de quelques uns des représentants les plus notoires de la recherche pédagogique.

On savait J.-P. Chevènement soucieux de revenir à une certaine rigueur. Le spontanéisme des courants pédagogiques soixante-huitards, l'idéologie de l'ouverture au monde lui étaient visiblement insupportables. L'objectif premier de l'école étant la transmission des connaissances, il

convenait de mettre fin à un certain nombre de pratiques déviantes, celles qu'un J.-C. Milner avait dénoncées dans un essai corrosif.

Il est certain que l'innovation pédagogique a justifié nombre d'aberrations dans les classes élémentaires, au détriment de la formation des esprits. L'expérimentation tous azimuts sans véritable initiation à la méthode expérimentale, la fuite systématique devant l'effort et la mémorisation, ont produit des dégâts sérieux. Une remise en ordre s'imposait. Elle n'est pas sans ambiguïté. Le recours systématique de J.-P. Chevènement à l'école de Jules Ferry, à l'élitisme républicain peut conforter un conservatisme qui n'est que trop naturel à ce que Milner appelle le corporatisme, c'est-à-dire la FEN.

Les méthodes actives ne sont pas à rejeter par principe, dès lors qu'elles ne perdent pas de vue l'essentiel. L'esprit de système joue trop habilement dans les deux sens : après une période débridée, le retour à la discipline stricte serait aussi dommageable. De même, la crise du système éducatif est due en partie aux rigidités d'une structure centralisée qui ne peut répondre à la demande. Alain Savary avait préconisé un assouplissement par la décentralisation et une plus grande autonomie des établissements. La seule idée d'un projet pédagogique assumé collectivement par des enseignants fait frémir les tenants de la bonne vieille laïcité.

Si le retour à la rigueur signifiait l'accentuation des rigidités de l'Education nationale et l'absolutisation d'un passé mythique, les récentes déclarations ministérielles auraient raté leur but.

G.L.

du silence de la presse soviétique. Il faut dire qu'Anatoli Karpov est en outre membre du bureau politique des Jeunesses communistes, président du fonds de la paix en URSS, décoré de l'ordre de Lénine...

• PETRO-MASOCHISME

La prospective économique est un art bien difficile. Quand elle s'exerce sur l'évolution du prix du pétrole, elle devient une «science» plus proche de la boule de cristal et du marc de café que d'autre chose. C'est ce qui ressort d'un livre récent qui étudie l'ensemble des prévisions faites par les experts depuis 1965. Deux constantes : à chaque prévision la quasi unanimité des experts sur l'évolution probable ; à chaque fois le démenti cinglant des faits.

L'amusant de l'histoire c'est que les deux organismes auteurs de ce livre sont eux-mêmes spécialisés dans ce type de prévision. Lucides ou maso ?

• MISE AU POINT

Le 20 février se plaçait à Paris un procès en contrefaçon littéraire intenté par Marie-France Barrier contre Bernard-Henri Lévy. Au cours de sa plaidoirie, Me Thierry Lévy, avocat de Bernard-Henri Lévy, arguant du fait que Marie-France Barrier avait été suppléante de Bertrand Renouvin aux élections législatives de 1978, s'est permis des insinuations diffamatoires à l'égard de notre mouvement qui ont été rapportées par «Libération». C'est pourquoi Bertrand Renouvin a transmis à la presse le communiqué suivant :

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (50 F), 6 mois (95 F), un an (165 F), de soutien (300 F)*

(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

Sommaire : p. 2 : Chevènement passe aux actes - p. 3 Que deviennent les nationalisées ? - p. 4 SOS-Racisme - Cadavres dans le placard - p. 5 La voix de Gregori - p. 6 Le choc de la télévision privée - p. 8 L'homme du fer - p. 9 Portrait du joueur - p. 10 Une politique daltonienne - p. 12 Sur l'identité culturelle.

Dir. de la publication : Yvan Aumont
imprimé en France
diffusion dans les kiosques NMPP
commission paritaire : 51700
téléphone : 297.42.57

S.O.S. racisme



Depuis quelques mois, le racisme est à la une de l'actualité, à peine dissimulé, sûr de lui et dominateur. Depuis quelques semaines, l'antiracisme retrouve une jeunesse inattendue, avec l'association «SOS-racisme - touche pas à mon pote». Il était temps.

Qui a poussé quelques jeunes, en novembre dernier à se liguier contre le racisme ? Après tout, la lutte contre le racisme est de toute époque, et le mal n'est pas nouveau. Certes, mais le phénomène tout-à-fait récent, d'une évidence cruelle, c'est la bonne conscience avec laquelle s'exprime le discours raciste.

Jusqu'à présent, les ripostes au racisme n'ont pas manqué de la part des partis politiques de gauche comme des mouvements antiracistes traditionnels. Les coups laborieux, parfois hystériques, n'ont pas porté. Ils sont même parvenus, un comble, à renforcer la cible qu'ils se proposaient d'abattre. Harlem Désir, le jeune

président de «SOS-racisme», n'agit pas un quelconque drapeau en criant que «le fascisme ne passera pas». Il affiche tout simplement, tout tranquillement, le badge : «touche pas à mon pote», rappelant ainsi une vérité toute bête : la convivialité pluri-ethnique est la chair de la France d'aujourd'hui.

SOS-racisme, à y regarder de près, est le point de convergence de plusieurs aspirations positives, au beau milieu d'une époque et d'une génération que l'on croyait trop vite vouée au «no-future».

La petite main ouverte, offerte, est le contraire du poing fermé, brandi, le refus des stratégies vio-

lentes. Badge jaune, de la couleur qui fut, sur un autre insigne, il y a un demi-siècle, la marque d'infamie. Un mouvement bien différent et si proche fonda ces dernières années son combat sur le simple port d'un badge : Solidarnosc.

17 ans après, Mai 68 survit toujours et SOS-racisme en est le digne héritier, au milieu de nombreuses contrefaçons. Les initiatives d'Harlem Désir et de ses copains rappellent étonnamment les riches heures du gauchisme : création d'une agence de presse chargée de collecter les incidents racistes et d'engager de grandes enquêtes sur les réalités de l'immigration, lancement de campagnes par la multiplication des comités «Stop-racisme» dans les lycées et les quartiers, actions spectaculaires et originales («piquet pacifique» devant un établissement qui refuse les étrangers, publication d'un bêtisier des propos racistes, festival pluri-ethnique de musique et de danse au printemps à Pantin).

Avec l'ouverture d'une permanence téléphonique pour les victimes du racisme, SOS-racisme rejoint, Amnesty-International et le Mouvement pour les Droits de

l'Homme. Chaque victime se verra prise en charge, secourue moralement et juridiquement, par l'association. Même inspiration dans la création d'un «Comité d'éthique antiraciste», qui sera composé de professionnels chargés de penser une réforme de la législation.

A la différence de la mouvance soixante-huitarde, qui cultivait l'idéalisme révolutionnaire, SOS-racisme trouve refuge et force dans la loi.

La tâche des potes d'Harlem Désir est immense, mais les premiers résultats sont là : 30.000 badges vendus en quelques semaines, une «couverture médiatique» bien assurée, un comité de patronage comprenant des personnalités de tous horizons (Françoise Gaspard, Jean-Michel Belorgey, Olivier Stirn, Bernard Stasi, Coluche, le groupe Téléphone...). Il ne reste plus qu'à suivre le slogan qui fleurit sur les murs de nos villes et villages : «Antiracistes, affichez-vous».

Emmanuel MOUSSET

SOS-racisme, 19, rue Martel 75010 Paris - 246.53.52.

cadavres dans le placard

Dans ce journal, nous avons maintes fois dénoncé les thèmes de propagande de Jean-Marie Le Pen et souligné le danger que représentent certaines de ses idées. Nous n'en sommes que plus à l'aise pour dire que le dossier sorti par «Libération» du 12 février et concernant les activités du lieutenant Le Pen en Algérie il y a vingt huit ans constitue une maladresse et une faute.

Au terme d'un enquête journalistique en Algérie, «Libération» publie les témoignages de cinq anciens fellaghas qui aujourd'hui affirment avoir été brutalisés et torturés en 1957, au cours d'interrogatoires conduits par des parachutistes sous la direction du lieutenant Le Pen.

Quel est le but de «Libération» en publiant à grand fracas ces témoignages ? Serge July s'en explique en affirmant : «nous nous intéressons à Jean-Marie Le Pen comme à tous les hommes politiques français (...) il est légitime de s'interroger sur tel ou tel épisode «public» de la vie des princes qui nous gouvernent...» et se défend véhémentement de participer à une quelconque

«campagne» contre le chef du Front National. Il n'empêche que cette «simple recherche journalistique» - comme la définit Serge July - a tout de même des implications politiques et morales évidentes. C'est ici que se situe la première erreur. Penser qu'une telle affaire va déconsidérer Jean-Marie Le Pen aux yeux de ses électeurs et les dissuader d'apporter leurs voix au Front National est un faux calcul. Il suffit à l'intéressé de mettre en doute l'objectivité et la véracité des témoignages, de se poser en défenseur de l'armée et de s'affirmer victime d'un complot pour, au contraire, mobiliser un électorat qui a déjà le vent en poupe : la lecture du courrier des lecteurs de

«Libération» depuis quinze jours en est la preuve éclatante.

La deuxième erreur est plus grave. L'ensemble des faits concernant la guerre d'Algérie a été amnistié par la loi du 22 mars 1962. Il ne s'agit pas là d'une simple argutie juridique. Pendant huit ans notre pays a été profondément impliqué, divisé, blessé par les «événements» d'Algérie. Pendant huit ans, une véritable guerre franco-algérienne, franco-française, algéro-algérienne a été menée où les droits de l'homme, et même les simples lois de la guerre, ont été quotidiennement violés par toutes les parties en présence. Plusieurs millions de personnes ont été, à des degrés divers, acteurs ou complices de ces violations. Après de telles déchirures, l'amnistie - qui, depuis la plus haute antiquité «efface les faits» - était nécessaire pour permettre à la fois de nouer un dialogue avec nos adversaires d'hier et de retrouver la paix civile. Méconnaître aujourd'hui cette amnistie est une faute grave. Les protagonistes des événements d'Algérie sont toujours vivants. Rouvrir le dossier, c'est rouvrir les blessures; c'est, 30 ans après, remettre en place les éléments de la guerre civile. Personne ne doit souhaiter cela.



Enfin attaquer Jean-Marie Le Pen sur ce plan et placer le débat sur ce terrain c'est masquer les véritables questions, c'est avouer implicitement l'impuissance à combattre les idées perverses qu'il défend aujourd'hui. Le succès du Front National se fonde sur le problème de l'immigration, sur celui de l'insécurité et plus profondément sur la crise d'identité que traverse notre nation. C'est en apportant des réponses positives à ces questions que l'on combattra la montée d'une extrême droite raciste et xénophobe et non en sortant des cadavres des placards.

Yvan AUMONT

la voix de grégori (II)

Elle ne nous trompait pas, et d'autres que nous l'ont entendue. Bernard Laroche, après trois mois d'inutile détention, est libre. Libre d'affronter les séquelles que ne manquera pas de laisser pour lui et sa famille l'immense campagne calomnieuse, dont on a pu, un temps laisser croire qu'elle tenait lieu chez nous d'enquête, d'instruction, de justice.

Son élargissement ne préjuge de rien. Le malheur peut faire qu'il soit, en définitive, coupable, et qu'une procédure conforme au Droit maintienne son inculpation. Mais, même dans ce cas, le tour qu'a pris l'affaire, après celle des médecins de Poitiers, aura au moins démontré qu'il n'est ni honnête ni efficace, de livrer en pâture à la vindicte des foules n'importe qui sous l'inavouable pression des médias - comme si l'émotion populaire orientée, conditionnée, fabriquée par l'appareil judiciaire et l'information, était partie prenante, et tranchante, dans un procès.

Mais la démonstration n'est pas encore probante. Elle ne le sera que lorsqu'il aura été clairement statué sur un principe, qui est le principe-même de la Justice alors même qu'on le méconnaît ou l'ignore : celui de l'indépendance du Droit vis-à-vis du Pouvoir; et nous entendons de tous les pouvoirs, d'Etat, d'argent, d'opinion.

Le malentendu a concrètement commencé avec la campagne pour l'abrogation de la peine capitale, qui fut votée dès le 18 septembre 1981 par la nouvelle majorité de gauche et 42 des 161 députés de l'opposition. L'acte était beau, d'une sincérité insoupçonnable, répondant à l'insoupçonnable sincérité de celui qui s'en était fait plus d'une fois l'avocat dans les prétoires, Maître Badinter devenu Garde des Sceaux. Et je ne sache rien que l'on puisse re-

trancher aujourd'hui aux arguments présentés : oui, la peine est barbare, contraire à notre éthique, non, elle n'est pas dissuasive en soi et ce sang froidement versé est notre honte. Parmi les députés d'opposition, deux, MM. Camille Petit(RPR) et Adrien Zeller (non-inscrit) firent partie des 42 qui, en conscience, abrogèrent.

Aujourd'hui, MM. Camille Petit et Adrien Zeller font partie des 58 qui, en conscience, proposent à l'Assemblée de rétablir la peine de mort.

Que s'est-il passé qui les ait ébranlés dans leur résolution? Que s'est-il passé chez les 56 autres très honorables parlementaires pour que trois ans après l'abolition, partout saluée comme un acte d'humanité, ils souhaitent renverser une majorité fondée sur un si profond consentement? Est-ce par conviction éthique? M. Nungesser, qui en est le rapporteur, s'en défend : il est «contre la peine de mort à titre personnel», mais il juge de son «devoir de législateur d'en proposer le rétablissement».

Si telle est sa conscience, comment son «devoir de législateur» ne lui répugne-t-il pas? Serait-ce la conjoncture - les assassinats de vieilles dames dans le 18ème arrondissement, l'affaire Grégori, les sondages... - qui parlerait plus fort en lui que son intime conviction? Il y aurait là plus que de la légèreté et, parcourant des yeux la liste

des co-signataires (Baumel, Bénouville, Deniau, Foyer, Guichard, Lipowski, Médecin, Péricard, Bigeard, Haby, Marcellin...) nous ne voulons pas croire à une pure manœuvre politicienne; nous n'y croyons pas.

Par contre, nous voyons que la tête des justiciables est mise dorénavant aux enchères électorales. Que l'initiative parlementaire change seulement de camp, et il se trouvera bien une majorité pour prétendre restaurer l'image de la justice à ce prix-là. Il suffirait de crimes en série comme il y en a hélas périodiquement, d'une campagne de presse indignée, et la triste marotte de quelques-uns se retrouverait le hochet de tous. Avec cette différence sur l'état antérieur que l'on exécutera, non par l'entraînement d'une ancienne coutume que le droit de grâce régalien avait pouvoir de tempérer, mais délibérément, par décision actuelle du peuple en ses représentants. Un roulement de tambour étouffant le reste...

Le reste, c'est le seul argument laissé de côté par les abrogationnistes parce qu'il pose la question au fond : le fond de la question du pouvoir judiciaire.

C'est que faire justice n'a pas de fondement suffisant dans le droit social, ni politique; ça les dépasse. Si l'on ne doit pas tuer, qu'est-ce qui autorise à arrêter, interroger, écrouer, emprisonner, retrancher les êtres de leur liberté, de leur famille, de leur vie? La vengeance? Alors, l'appareil de justice n'est pas utile, il ne fait qu'empêcher ou diluer les règles

de compte populaires. La prévention? La rééducation? Alors, quelle faillite! Le maintien de l'ordre? Sans doute, mais qui se satisferait de voir le beau discours de la sécurité publique camoufler une violence perpétuelle et sordide faite à des hommes dont les fautes - monstrueuses, à coup sûr - n'équilibreront jamais, en somme de souffrance froidement infligée, le bilan de leurs vies brisées, gâchées, avilies, anéanties dans l'immense pourrissoir du monde carcéral?

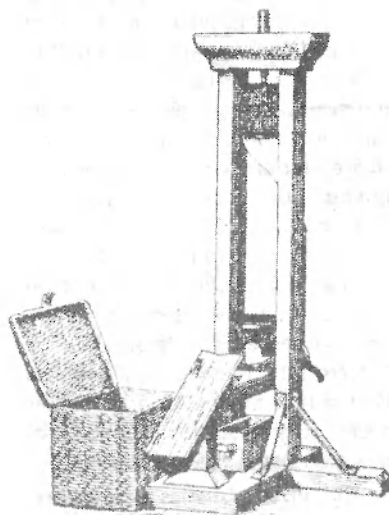
Et pourtant, il faut une Justice. Même scandaleuse, prétendant au pouvoir exorbitant de juger non seulement les actes, mais les personnes; appliquant en droit certaines règles morales dont les honnêtes gens, en fait, font litière; maintenant le respect institutionnel d'une valeur que tout alentour relativise, dilue. Déphasée, contrastante, et pour l'essentiel inadaptée. Inadaptable.

Paradoxalement, c'est ainsi que la veut, ainsi que la désire la population, et c'est pourquoi il semble qu'elle ne voulait pas l'abrogation de la peine de mort : ce châtiment limite, éthiquement insoutenable et que très peu de gens approuvent en tant qu'acte, témoigne parmi nous - abrogé ou non, qu'importe sous cet aspect - du caractère grave, sacré, de transgression, de toute sentence humaine. Il y a là, disons-le, usurpation, ou exercice légitime (le crédo de chacun en décide) de pouvoirs et de savoirs qui dépassent l'humain : transcendants.

On ne joue pas avec ça. On approche avec tremblement. On tente de saisir l'insaisissable. La peine de mort abrogée ne dessaisit pas la Justice du procès en légitimité qu'elle doit en permanence s'interroger à elle-même; elle ne le rend pas anodine, irresponsable, inutile. La peine de mort rétablie - ce qu'à Dieu ne plaise dans ces conditions - ne la réinvestit pas, par la terreur, du respect qu'elle ne saurait plus mériter.

Mais - qu'une voix d'enfant, à nouveau, nous enseigne! - il est vain de prétendre la manœuvrer dans le sillage de nos passions. La seule chose que sa rigueur ignorera toujours et qu'il dépend de nous d'ajouter à ses actes, c'est le privilège régalien de la miséricorde.

Luc de GOUSTINE



NDLR. On peut se reporter à l'article de Luc de Goustine dans «Royaliste» 417 : «La voix de Grégori».

le choc de la télévision privée (II)

Nous poursuivons l'enquête sur la télévision de demain commencée dans le numéro 420 de «Royaliste» avec Frédéric Miterrand. A l'heure où «Canal +» est sur la sellette et où les grands groupes de presse s'agitent autour de projets de télévisions libres, faut-il se fonder sur le modèle anglo-saxon pour tenter de prévoir l'évolution des prochaines années ?

● **Royaliste :** Dans «La folle du logis», paru en 1983, vous écriviez que le recul n'était pas suffisant pour juger de l'application de la loi du 29 juillet 1982 sur l'audio-visuel. Mais aujourd'hui, deux ans et demi après, quel est votre sentiment ?

Jean-Louis Missika : Il faut distinguer deux aspects dans cette loi : d'une part le fonctionnement du service public et d'autre part l'apparition d'un secteur privé. En ce qui concerne le premier point, je crois que la création de la Haute Autorité de l'Audio-Visuel est une bonne chose malgré les difficultés qu'elle éprouve à s'imposer et à affirmer son autonomie. Pour ce qui est du fonctionnement réel des trois chaînes on s'apercevra que toutes les accusations que l'on fait habituellement au service public seront moins évidentes dès lors qu'un secteur privé apparaîtra et qu'un véritable marché concurrentiel naîtra. Si l'on considère maintenant le second point, le gouvernement a voulu mettre en place par cette loi, un certain nombre de gardes-fous (je pense notamment à l'interdiction de constituer des réseaux ou encore à la nécessité de n'avoir qu'une seule autorisation d'émettre par personne physique ou morale). Mais actuellement l'épreuve des faits le contraint à revenir sur ces dispositions qui empêchaient la véritable explosion d'un marché de la communication.

Car d'un certain point de vue, la loi de 1982 avait en commun avec celle de 1974 quelques ambiguïtés. Ainsi il a fallu progressivement modifier certaines orientations fondamentales et introduire la publicité dans les radios libres pour les rendre viables économiquement. De la même façon à partir du moment où on a lancé

un programme câble ambitieux et un programme satellite de grande envergure il y a une certaine incohérence à créer des télévisions hertziennes au sol parce que cela dissuadera les programmeurs d'aller sur le câble et le satellite. Une des conséquences principales du rapport Bredin sera donc une modification de la loi de juillet 1982.

● **Royaliste :** Cela peut-il aller jusqu'à une remise en cause du plan câble ?

Jean-Louis Missika : Il y a plusieurs positions en présence et notamment celle du ministère des PTT qui propose pour sauver le plan câble ce qu'il appelle la «préfiguration» et qui revient à mettre en place des diffuseurs à titre provisoire sur le réseau hertzien quitte à ce qu'ils aillent ensuite sur le réseau câblé quand celui-ci existera. Il y a aussi la position de la CLT (compagnie qui contrôle RTL) qui avait signé avec le ministère de la Communication un pré-accord selon lequel elle s'engageait à prendre en charge deux canaux du satellite TDF1. Ainsi RTL aurait été s'il n'y avait pas eu la décision concernant les télévisions privées, la première station à diffuser une programmation commerciale en France. Il est évident que maintenant la position de la CLT va changer : à partir du moment où il y aura des télévisions hertziennes privées au sol, le satellite ne l'intéressera plus. Et d'ailleurs la CLT a récemment réclamé d'avoir accès au réseau hertzien au sol avant d'aller sur le satellite.

● **Royaliste :** Quelles sont les premières firmes privées susceptibles d'intervenir dans la course aux télévisions privées ?

Jean-Louis Missika : Avant les journaux il y a ce qu'on appelle

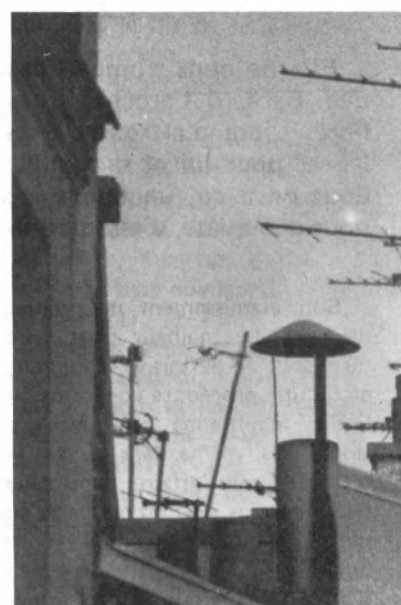
les groupes multi-média. Et d'abord RTL qui est le premier groupe européen de communication et qui met dans la balance sa participation au projet TDF 1, ce qui est un argument considérable car si RTL remettait en cause ses accords concernant TDF1 il risquerait d'y avoir quelques problèmes... Il y a ensuite Europe 1 qui s'est allié avec Publicis (deuxième groupe publicitaire français). Viennent ensuite les journaux parce que les télévisions constitue pour eux un débouché naturel. C'est aussi une manière de survivre dans une période de déclin relatif de la presse écrite. De plus il y aura des alliances car faire de la télévision coûte très cher et je pense qu'un groupe, même de la taille d'Hachette par exemple, n'est pas capable de se lancer seul sur le marché. On assistera donc à des coalitions de groupes intervenant dans la presse écrite, dans l'édition, dans les radios...

● **Royaliste :** Et le rôle des industries de matériel ?

Jean-Louis Missika : Sans préjuger du rapport Bredin, une des règles simples du fonctionnement de l'Audiovisuel qui existe d'ailleurs dans tous les pays où il y a des télévisions privées, réside dans la séparation entre les industries de matériel et les industries de programmes. Je doute donc que les industries de matériel se lancent dans une activité de programmation, d'autant plus que ce n'est pas leur vocation. Il peut y avoir des accords parce que les industries de matériels fournissent tous les équipements de production et de diffusion (régies, caméras...), mais de là à ce qu'il se crée une société commune pour l'exploitation d'un canal, non. Je crois que la question est de savoir si les grands groupes que j'évoquais tout à l'heure, se situeront en amont, c'est-à-dire fourniront des programmes à des chaînes de télévisions locales indépendantes, ou si au contraire ils auront la possibilité de constituer leurs propres réseaux.

● **Royaliste :** Comme les «networks» américains.

Jean-Louis Missika : Oui, mais aux Etats-Unis, il faut savoir que les «Networks» sont propriétaires des principales stations de télévi-



sions. La loi leur interdit d'en posséder plus de sept, mais comme ils possèdent les sept plus grosses (celles qui émettent sur les grandes villes) ils se partagent 65% du marché. Donc le problème immédiat est de savoir si on autorise la constitution de réseaux, ce qui revient à permettre aux détenteurs et producteurs de programmes de diffuser sur leurs propres stations, ou si on l'interdit dès lors c'est la «syndication», c'est-à-dire que les propriétaires de programmes les vendent à des stations locales.

● **Royaliste :** Ces groupes ont-ils les compétences humaines requises ?

Jean-Louis Missika : Non, la France est très en retard dans ce domaine. C'est un pays où il n'y a eu pour le moment que de la télévision publique. Or, même s'il y a beaucoup de points communs entre la télévision publique et la télévision privée, il y a aussi beaucoup de différences, notamment en ce qui concerne la rentabilité.

Quand on fait une télévision privée, il faut que ce soit commercialement rentable.

On verra donc, petit à petit, émerger une nouvelle catégorie d'hommes qui sauront mobiliser d'un côté les talents et de l'autre l'argent.

Quant au problème des talents artistiques, on peut considérer que l'apparition des télévisions privées va provoquer une sorte d'appel d'air dans un univers qui jusqu'à présent était refermé sur lui-même et donc, de ce point de vue, il y aura des retombées positives dans la mesure où des jeunes vont pouvoir entrer sur le marché de la

tion d'un secteur privé car ils craignent une baisse de la qualité des programmes et de la création artistique.

Jean-Louis Missika : Je ne suis pas d'accord avec ce type de conclusion. Il y a une contradiction chez ces gens qui sont admirateurs du cinéma américain et qui considèrent d'autre part les télévisions commerciales comme une catastrophe. Aux Etats-Unis il n'y a pas de barrière entre le cinéma et la télévision. Les grands réalisateurs et les grandes stars ont débuté à la télévision.

● **Royaliste :** Le mot de médiocrité revient pourtant souvent...

Jean-Louis Missika : Je n'aime pas ce mot. Qui sommes-nous pour porter ce genre de jugement ? Il faut bien se rendre compte que les réalisateurs de télévision sont en voie de disparition. L'Ecole des Buttes Chaumont date des années 60, et ce n'était pas si génial... C'est une petite caste qui ne s'est pas renouvelée et, franchement, on ne peut pas croire que l'innovation viendra d'eux. Je mets J.-C. Averty à part, mais les autres... j'ai du mal m'imaginer que cela puisse être pire qualitativement que ce qu'on a aujourd'hui.

● **Royaliste :** L'organisation de l'audio-visuel en France gardera-t-elle une certaine originalité ?

Jean-Louis Missika : Oui, à cause d'un secteur public très puissant et de cette chose typiquement française qu'est le secteur privé-public, comme Canal plus.

● **Royaliste :** Mais ne risque-t-on pas d'aller vers une privatisation complète de Canal plus ?

Jean-Louis Missika : Cela dépend en partie des résultats électoraux, il est difficile de dire quelle serait l'attitude de la droite face à ce genre de station. De toute manière on peut espérer une dynamisation du secteur public par un secteur privé, à condition que celui-ci dispose des moyens nécessaires à sa survie, ce qui n'est pas évident non seulement à cause de la législation, mais aussi pour de simples questions de marché trop exigu... Cela pose la question au niveau européen et l'on est dans une situation d'incertitude qui subsistera tant que des règles du jeu n'auront pas été fixées à ce niveau européen pour les réseaux hertziens et les réseaux câblés l'utilisation des satellites...

● **Royaliste :** Quel pourrait être le rôle des collectivités locales dans les télévisions privées ?

Jean-Louis Missika : Je crois qu'on aborde là un problème crucial. Doit-on refaire au niveau local, avec la télévision par câble, ce qu'on a fait à l'échelon national avec la télévision hertzienne et remplacer le contrôle de l'Etat par un contrôle des autorités politiques locales ? Je serais plutôt sensible aux arguments de la Haute Autorité, car les télévisions privées sont avant tout du domaine des affaires commerciales. Les autorités locales peuvent avoir leur mot à dire car elles prennent aussi un certain nombre de risques financiers avec l'établissement des têtes de réseaux, mais il ne faut pas transformer un phénomène économique en phénomène politique.

● **Royaliste :** Vous avez écrit que c'est sur la capacité de maintenir le système audio-visuel à distance du pouvoir politique que l'on jugera désormais le degré de démocratie d'un régime...

Jean-Louis Missika : Les régimes démocratiques sont ceux dans lesquels les citoyens choisissent leurs gouvernants, exercent un contrôle et ont un pouvoir d'orientation par l'intermédiaire du débat et du vote. L'importance des moyens de communication est là évidente. Il ne s'agit pas seulement de voter à intervalles réguliers, encore faut-il qu'il y ait une véritable liberté d'expression et de communication pour que des opinions divergentes puissent se constituer et s'échanger. Depuis le XIXe siècle, on assiste à une lente émancipation de la presse écrite par rapport à un contrôle de l'Etat. Une libération similaire doit se produire pour la communication audiovisuelle et dès lors on pourra juger de la qualité d'une démocratie en regardant tout simplement quelle est la marge d'autonomie de sa communication audiovisuelle.

● **Royaliste :** Mais un contrôle du système de communication audiovisuel par les grands groupes privés n'est-il pas sinon plus dangereux, du moins tout aussi nuisible que celui de l'Etat ?

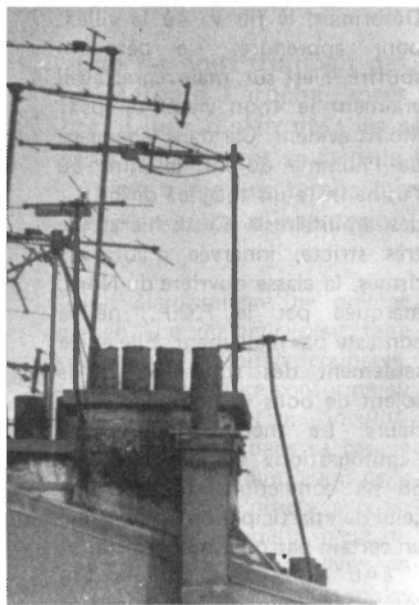
Jean-Louis Missika : Le rôle de l'Etat doit se borner à l'établissement des règles du jeu : il doit décider mais ne doit pas gérer ; c'est contraire à ses capacités. D'autre part, si l'on se réfère à l'exemple anglais ou américain il ne faut pas oublier que normalement, un groupe qui fait de la télévision, le fait pour gagner de l'argent. Son objectif est différent de celui de l'Etat dont l'intention première est de communiquer avec le public, de transmettre un message. Qui dit gagner de l'argent par le biais d'une télévision privée dit s'adresser à tout le monde et donc réussir à transgresser les clivages politiques. Par exemple les trois grands « Networks » américains ont été incités à faire de l'information objective parce que son public allait des républicains les plus extrémistes aux démocrates les plus progressistes. Autrement dit, la diversité du public contraint un médium à avoir une information la plus objective possible car si celle-ci est trop orientée, il risque de heurter une partie de son public et donc de provoquer une désaffection pour ses autres programmes. Il y a si je puis dire une espèce de vertu du marché. Ce n'est pas angélique ce que je dis là car il y aura toujours des pressions, c'est pour cette raison que je suis favorable à une diversification des modes d'organisation et des modes de financement.

De plus, on ne peut pas faire de la télévision de masse idéologique. Par exemple, si M. Hersant veut faire avec une télévision ce qu'il fait avec « Le Figaro », il se cassera la figure, j'en suis convaincu. Soit on fait de la télévision de masse soit on fait de la télévision idéologique pour un petit groupe. Une télévision privée est d'abord un projet économique avant d'être un projet politique. L'idée qui consiste à dire qu'un groupement politique d'orientation idéologique, conservatrice ou progressiste, peu importe, va s'associer avec des banques et des journaux pour faire une télévision de droite ou de gauche pure et dure, je n'y crois pas une seconde.

propos recueillis par
Patrice Le Roué

Missika est économiste à l'université de Paris-Dauphine. Il est auteur avec Dominique Wolton de plusieurs ouvrages dont - la folle du logis -, Gallimard

Paris, 1983 et d'une série d'entretiens avec Raymond Aron parue sous le titre, - le Spectateur engagé - Julliard, Paris, 1981.



communication. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant.

● **Royaliste :** Y aura-t-il une véritable création d'emplois ou bien assisterons-nous à un simple débouchage du personnel du service public ?

Jean-Louis Missika : Dans un premier temps, pour se rassurer, les télévisions privées vont recruter des gens expérimentés, mais au fil du temps on se rendra compte que les habitudes prises dans le service public sont difficiles à perdre et il faudra faire appel à des jeunes... Il y aura là des gens qui viendront des radios périphériques, mais aussi des radios libres...

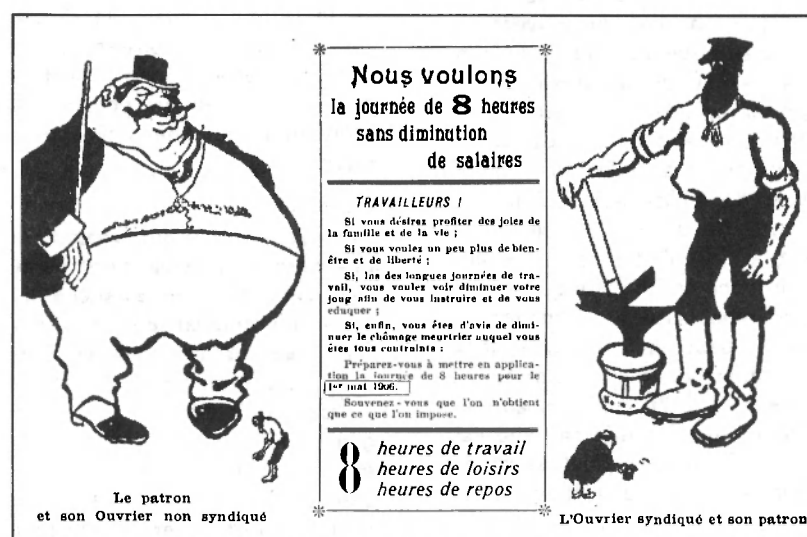
● **Royaliste :** L'histoire de la télévision française n'a été qu'une longue suite de rapports de force qui ont tourné successivement à l'avantage des réalisateurs, des auteurs, des gestionnaires... aujourd'hui certains pionniers de la télévision, comme Jean-Christophe Averty, sont hostiles à l'appari-

l'homme du fer

Avec le troisième tome de «L'Homme du fer»,
Serge Bonnet poursuit son ambitieuse et minutieuse prospection
de la mémoire ouvrière,
abordant cette fois le déclin économique
de la Lorraine, dans la période 1960-1973.

Travail impressionnant que celui de Serge Bonnet : restituer scrupuleusement les couleurs d'une époque et d'une population, par la présentation chronologique d'une vaste littérature, aux origines multiples : du tract syndical à la revue patronale, du compte-rendu d'un journal local à l'analyse d'un quotidien parisien, de la brochure politique au sermon du prêtre, Serge Bonnet reproduit le kaléidoscope de la Lorraine minière et sidérurgique, n'omettant pas de placer, en introduction de chaque document, quelques réflexions, rectifications ou précisions. Il faut saluer ce travail de vrai historien et d'excellent sociologue, qui débarrasse définitivement le sujet des interprétations idéologiques comme des traductions technocratiques. Après «L'Homme du fer», on ne peut plus sans ridicule rejouer plate-ment «Germinal», ni sortir de ses dossiers le chiffre d'or de la production charbonnière.

Dans les années 60, la Lorraine entre, comme l'ensemble du pays, dans l'ère de la modernité quotiennement perceptible : la société de consommation commence sa transformation des mentalités, même si les traditions demeurent vivaces malgré tout, et pour un temps encore. Comme naguère,



mais plus tout à fait comme jadis, le mineur fête Sainte-Barbe, la patronne des «gueules noires». Tout commence par des prières, à l'église, tout finit par des chansons, autour de la table, dans la ronde de la danse. Sans oublier l'intervention de la municipalité (communiste) qui s'intègre sans contradiction dans la sociabilité lorraine et son imaginaire tumultueux : religion catholique, idéologie communiste, nostalgie rustique (survivance de l'élevage et du petit

jardin), fascination pour l'URSS (lors de la visite d'une personnalité soviétique). Et puis, les «trente glorieuses» n'ont pas toujours et pour tous apporté la gloire : les mineurs et les sidérurgistes de la décennie 60 vivent difficilement et travaillent durement. Les grandes grèves de 1963, les nombreuses «marches» sur Paris, le bouillonnement de l'activité syndicale montrent l'irréductible opposition entre le capital et le travail. Les revendications ne sont rendues acceptables que par et dans la lutte. Dans l'esprit ouvrier, dans ses journaux et sur ses affiches, le patron reste l'infâme bedonnant au claque, cigare et montre à chaînette. Pour le patron, l'ouvrier demeure suspect dès lors qu'il n'est plus soumis. Ce qui amène, anecdote amusante mais combien significative, le directeur des mines de Bazailles à dénoncer le «dynamisme révolutionnaire» de la C.F.T.C. dans une lettre au couvent des Capucins.

Casse-croûte du matin, camaraderie du «fond», pétanque et tiercé, Sainte Barbe et Saint Eloi (le patron des sidérurgistes, dans l'ordre spirituel bien sûr), la convi-

vialité existe certes, mais elle résiste de plus en plus, devant un monde qui change et l'entraîne. La vie n'est pas rose, mais la condition matérielle et sociale s'améliore. L'introduction, même lente de l'automobile, de la télévision, la révolution du crédit et de l'accession à la propriété, transforment les cités ouvrières de la Lorraine. La «modernisation» de l'économie, les nécessités de «reconversion», l'importance accordée à la «formation» (du Laurent Fabius avant la lettre) modifient en profondeur les habitudes, brisent la première d'entre elles : la transmission héréditaire du métier de mineur, garantie sur laquelle se sont fondées plusieurs générations de familles lorraines. Désormais, le fils va «à la ville», pour apprendre. Le père en souffre, c'est sûr, mais regrette-t-il vraiment le «bon vieux temps»? Moins évident. Car dans le langage de l'homme du fer, la mine ou l'usine reste un «bagne» dirigé par des «militaires». Cette hiérarchie très stricte, innervée d'autoritarismes, la classe ouvrière du Nord, marquée par le P.C.F., ne la conteste pas réellement. Elle exige seulement des supérieurs qu'ils soient de bons et honnêtes supérieurs. Le thème moderne de l'«autogestion» ébranle avec Mai 68 ses convictions, tout comme celui de «participation» que prône un certain patronat moderniste.

«Au Nord, c'étaient les Corons» fredonnait un chanteur populaire en 1983. Il aura fallu dix ans de crise, de mutations technologiques et sociologiques, pour que la Lorraine née de la civilisation industrielle ne soit déjà plus qu'un souvenir. Cette chute ultime fera la substance du prochain et dernier tome de «L'Homme du fer», achevant ainsi une œuvre d'ores et déjà magistrale.

Corine TOLLEMER

Serge Bonnet - L'Homme du fer : mineurs de fer et ouvriers sidérurgistes lorrains - Presses Universitaires de Nancy. Prix Franco : 160 F.

demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et les brochures que nous avons publiés, remplissez le bulletin ci-dessous **sans engagement de votre part**.

Nom

Prénom

Année de naissance Profession ou études

Adresse

.....

.....

désire recevoir **sans engagement de ma part** une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à retourner à :
«Royaliste», 17, rue des Petits-Champs 75001 PARIS.

**donnez
à la
souscription**

C.C.P. Royaliste - 18104-06 N-Paris

La critique parisienne n'est décidément pas tendre dans son ensemble pour le dernier roman de Philippe Sollers. Quelles exécutions ! C'est à qui s'acharnera avec le plus de méchanceté contre ce *«pédantisme salace qui se donne pour le dernier et suprême état de la littérature»*. Les querelles littéraires sont souvent les plus inexpiables, d'autant qu'elles ne sont jamais purement littéraires. Est-ce une excuse pour passer aussi délibérément sur le sens d'un livre ? Il ne faut pas exclure l'hypothèse qu'on n'y comprenne rien, ou même qu'on ne veuille pas comprendre. C'est si facile ; comme le couplet d'un récent *«Droit de réponse»* de Polac. D'une mode à l'autre, du maoïsme à un bizarre christianisme, la conséquence est bonne. De *«La Chinoise»* au *«Je vous salue Marie»* de Godard, comprenez, bonnes gens, les contorsions d'un petit monde parisien...

Je ne développerai pas personnellement très loin le parallèle Godard-Sollers. Question de culture, vaguement protestante à Genève, solidement catholique à Bordeaux, qui explique beaucoup de choses, et en particulier que la mariologie du second soit d'une autre espèce que les vagissements du premier. Puisque la parenthèse est ouverte, entrons un instant dans la querelle du film. Il n'est évidemment pas pour les âmes religieuses ou mystiques qui ne peuvent qu'en être choquées. Par ailleurs, comment ne pas reconnaître que l'usage mythologique de l'Evangile met en évidence une sorte de cri de la créature immergée dans un conformisme de plomb. Godard a ses références même s'il tâtonne. Et lorsqu'il cite le mot de Bernanos sur la Vierge *plus jeune que le péché*, je ne puis m'empêcher de lui adresser un signe de connivence. Tout comme Sollers l'a fait à son égard, en lui récitant le véritable Ave Maria. Point n'est besoin pour cela, de comparer le cinéaste à Matthieu et Luc, comme je l'ai entendu faire à la télévision par un clerc aussi pervers qu'ignorant !

De la même façon il ne s'agit pas de transformer Sollers en père de l'Eglise. *«Le portrait du joueur»* n'est pas un livre «édifiant», encore qu'au sens paulinien il puisse aider certains à édifier leur pensée ailleurs que sur le sable. Salace ? Sans doute, cher Poirot-Delpech. Infiniment moins que toute la littérature moderne dans son ensemble. Cette pornographie a un mérite. Elle ne triche pas, elle ne ment pas. D'une précision presque mécanique, elle est un défi à tous les confusionnismes éroticomystiques que développent les mages innombrables de la sensualité contemporaine.

Je vois bien ce qu'on peut répondre à cela : que c'est précisément la recette des deux derniers romans. Mélanger la sensualité la plus crue à des considérations théologiques et jouer avec délectation des contrastes et des mélanges, voire même parfois des perversions. Cela fait partie des paradoxes de l'auteur. Beau sujet de méditation ! Je défie quiconque de me donner une explication ou une définition simple du joueur. Le recours au dictionnaires est décevant. Le personnage n'a rien à voir avec celui du célèbre roman de Dostoïevski. Il y a bien une scène de jeu mais qui prouve à l'évidence que l'intéressé n'y joue pas sérieusement, ou plutôt que son mouvement consiste à sortir constamment des règles ou du damier pour être ailleurs, poursuivre son jeu aux limites du possible, un possible indéfini.

L'énigme se résoud en partie, si l'on sait que l'étymologie du nom patronymique de Philippe Sollers renvoie au latin *jocari*. Joueur, c'est donc son nom même, sa vocation native, qui a toute l'ampleur de l'existence, et ne saurait

portrait du joueur

être retenue dans une situation convenue une fois pour toutes. Maoïste, oui il le fut. Et pourquoi vouloir à toute fin qu'il soit catholique romain aujourd'hui comme il courut à Pékin hier avec mille autres compagnons qui depuis... ? Certes, il est parfois un peu épuisé de passer d'un paradoxe à l'autre et de se reconnaître dans ce kaléidoscope. Le personnage n'en existe pas moins avec force. Il se confie comme il ne l'a jamais fait, en livrant tout ce qu'il peut livrer au lecteur : enfance, famille, mère... Sans effusion romantique, mais non sans déchirure. L'humour peut bien la recouvrir. Comment être dupe ? La mélancolie devant les souvenirs saccagés de l'enfance, la maison familiale détruite pour un supermarché, le regret de s'être voulu contraire aux siens : *«Sacrés bourgeois du Sud-Ouest... Ils maintiennent la tradition... que j'ai eu tort de contester par conformisme inversé... quelle erreur, quelle platitude... que de temps perdu à me déclasser... quel acharnement à renier mes origines, mon identité, à la grande surprise et approbation perverse de ceux qui n'avaient qu'une envie : avoir ce que j'avais, devenir ce que j'étais...»* La mélancolie pourrait même se condenser dans le sentiment de la vanité absolue d'une vie, le vœu du néant, s'il n'y avait, éclatant, un goût pour le bonheur : *«Le bonheur ? Est-ce que j'oserai aller jusque là ? Pousser la provocation à ce point. Mais oui... Je ne vois pas pourquoi je ne le dirai pas... Peur des représailles ? Bof... Le «bonheur» ? La «sagesse» ? La «joie» ? Mais oui, mille fois ! Dix mille ! Un million ! Et encore !... Un bonheur de diamant... Sensible à chaque instant, sur fond de catastrophe personnelle et universelle...»*

Métaphysiquement, cette certitude minérale me paraît capitale. Catholique, au sens théologique. Le monde, la création, la personne ne sont pas irréductiblement brisées, on dépit d'une catastrophe toujours menaçante. Le mal n'a pas tout corrompu au point de nous enfoncer dans un dégoût insurmontable de nous-mêmes, des autres et de l'univers entier. C'est en quoi Sollers n'est pas pascalien, malgré toutes les analogies qui invitent à distinguer dans sa démarche l'itinéraire du libertin. Celui qui finalement préfère parier sur la foi. Ce fameux pari est bien l'acte suprême du joueur, du moins celui qui ose le grand jeu suprême.

Ni janséniste, ni gallican, le bordelais Sollers n'est sûrement pas non plus libertin au sens philosophique du mot, qui s'attache à une certaine tradition dont l'auteur des *«Pensées»* a été à bien des égards tributaire. De bons auteurs ont montré comment le pyrrhonisme morale avait marqué l'homme du monde, sa psychologie. Entre le libertinisme philosophique et le jansénisme théologique, il y a plus que des passerelles. Sollers surplombe toutes ces doctrines.



Dans un passage de *«Paradis»*, il montrait comment elles ne cessent de réapparaître de siècle en siècle, toujours identiques, rendant le débat plutôt fermé et assez vain. Si l'on retient le mot libertin, c'est donc au seul sens où il a subsisté. Celui qui fait un certain usage de la liberté, qui jouit des biens de la vie en amateur, avec ce que cela suppose de vertus de lucidité. Le vrai joueur n'est pas dupe. *«Je suis né au moins trois fois. La première entre six et sept ans dans le fond du jardin, à Dowland, en remarquant à voix haute, un jour de neige, que je pouvais me parler autant que je voulais à moi-même. La deuxième à quinze ans, ça se comprend tout seul. La troisième enfin, à trente-huit ans, c'est bien tard, au moment de la naissance de Julie, en me réveillant un matin avec la vision exacte de la catastrophe de mon existence. Rien fait, rien gagné, rien surmonté, rien saisi.»*

Il faut relire dans *«Femmes»* les pages qui évoquent les rapports du père et de l'enfant pour apprécier l'importance de cette naissance et du bouleversement intérieur qu'elle crée, quel lien irréductible elle établit avec un retour à la foi. La fuite du temps rend plus grave encore la conscience aveuglante de soi. Ce pourrait être désespérant.

Mais il y a Venise, la lumière du Sud et la certitude qu'au-delà des horizons, à travers le point de fuite du temps et de l'espace il y a passage et non anéantissement. La merveilleuse image du livre est portée par un chant profond comme invincible. Foi de l'artiste, mais ce qui précède n'est pas moins important : *«Mistero, della fede... Parmi les pauvres, et les humbles, et les enfantins, et les affligés... Et même pour quelqu'un d'indigne. De suspect... Mais tenté par la vérité...»*

Dans *«Femmes»*, j'avais admiré la lucidité profonde d'un regard sur le monde mondain, ses idées, ses modes, ses secrets inavoués. Dans *«Portrait du joueur»*, le cadre se resserre ; l'auteur lui-même se prête directement au regard de l'autre, pour être jugé, sans doute compris. Cette vérité sans complaisance n'est manifestement pas au goût de beaucoup. Sans doute parce que la lucidité est difficilement supportable aujourd'hui et parce qu'elle fait échapper la littérature aux faux prestiges de l'évasion.

Gérard LECLERC

Philippe Sollers *Portrait du joueur* - Gallimard. Prix franco : 97 F.



une politique daltonienne

Frédéric Grendel est daltonien. Il ne distingue pas le feu vert du rouge, porte parfois des chaussettes dépareillées et, à l'école, peignait les pigeons en bleu. Ce que nous considérons comme un inconvénient lui permet de regarder le monde autrement que nous, et plus lucidement.

A en croire Grendel, le daltonisme est une éminente qualité politique. Là où nous croyons voir des couleurs bien nettes, des attitudes et des choix contraires, un daltonien constatera de l'identité, de la convergence, de la coïncidence. Prenons l'exemple du général de Gaulle et de François Mitterrand. Depuis des décennies, il s'enseigne, se publie et se dit que l'homme du 18 juin et celui du 10 mai sont diamétralement opposés. L'un est bleu, l'autre est rouge. L'un serait de droite, l'autre de gauche etc. Qui oserait soutenir une thèse différente ? Mais Grendel le daltonien, quelques vrais gaullistes qui ne le sont pas (daltoniens) et nous autres royalistes.

Cécité ? Délire ? Opportunisme ? Que non. La relation qui existe entre le fondateur de la 5e République et son actuel successeur se démontre et se prouve. Grendel a eu la chance ou la grâce de rencontrer souvent les deux hommes, au moment où les commentateurs dissertaient sur leur opposition radicale, et les électeurs de J. Chirac seront surpris d'apprendre que le Général n'envisageait pas d'autre héritier que son adversaire du moment.

Celui-ci le devint, en 1981, beaucoup plus certainement que Georges Pompidou ou Valéry Giscard d'Estaing. Non que de Gaulle soit devenu socialiste, ou Mitterrand gaulliste. Par delà les étiquettes et la divergence des itinéraires, une relation essentielle s'est créée entre les deux hommes, qui ont toujours eu en commun le sens de l'Etat et l'amour de la France. Le souci de l'unité affirmé par François Mitterrand, sa conception de la politique étrangère et de la défense nationale viennent confirmer ce que Grendel avait, non pas pressenti ou deviné, mais vu dans les années.

Ceux qui n'ont pas la chance d'être daltoniens apprendront, en compagnie du Dr. Grendel, à regarder autrement l'histoire de France et à mieux la vivre. Ils rencontreront aussi, au fil des pages, Braque, Léger et Picasso - et même le maréchal Goering dans le bois de Boulogne...

Voici un livre ironique, tendre et vrai. Authentiquement daltonien. Eminemment grendelien.

B.R.

F. Grendel - Quand je n'ai pas de bleu je mets du rouge - Fayard. Prix franco : 68 F.

LIRE

ACTION ROYALISTE

● VOTRE RÉPONSE A NOTRE APPEL

Nous publions aujourd'hui une deuxième liste de personnes ayant répondu à notre appel. Nos soucis financiers ne sont cependant pas encore aplanis et nous espérons que tous nos lecteurs se manifesteront prochainement. En cette période difficile nous savons que vous êtes sollicités de bien des côtés et que vous êtes contraints à faire des choix. Ce choix nous vous demandons de le faire en notre faveur parce que nous avons un rôle irremplaçable dans la France d'aujourd'hui. Sans nous, le royalisme n'aurait plus d'existence politique réelle, sans notre dialogue constant avec tout ce qui compte dans le monde intellectuel et politique, l'idée royaliste ne serait plus considérée que comme une vieille lune, lubie de quelques nostalgiques d'un passé défunt.

Pour que la N.A.R. vive et progresse : donnez-nous les moyens !

Yvan AUMONT

P.S. adressez vos dons à l'ordre de «Royaliste» CCP 18 104 06 N Paris, en précisant «pour la souscription».

2ème LISTE

A. Lazinier 354 F - M. Billotte 100 F - Ph. Harang 100 F - G. Genini 100 F - L. Lavinet 200 F - A. Roy 50 F - O. Cance 50 F - J.-P. Rault 50 F - E. Villaudière 52 F - B. Sonck 50 F - J.-M. Mailfer 100 F - S. Hallépée 50 F - E. Le Noir 100 F - J.-M. Lack 200 F - J. Beaume 500 F - M. Née 135 F - Ph. Delaroché 35 F - P. Lécureuil 30 F - Mlle Soulat 100 F - Mlle Lacour 110 F - Mme Auboyneau 100 F - Ph. Clavel 60 F - Ph. Verneret 70 F - Anonyme Maine-et-Loire 50 F - R. de Roquancourt 100 F - M. Hocquet 35 F - D. de Jaham 100 F - Mme Derreumaux 50 F - Mme Tournaire 40 F - N. Lucas 65 F - J. Charphoyaux 100 F - J.-P. Roux 35 F - A. Fincato 70 F - J. Giraud 30 F - S. Rives 25 F - G. Forneri 35 F - Anonyme Paris 100 F - B. Builliez 1665 F - J.-M. Chappelet 200 F.
Total de cette liste : 5 396 F
Total précédent : 5 930 F
Total général : 11 326 F

● PARIS - CONFÉRENCES DU MERCREDI SOIR

Chaque semaine se tiennent les conférences-débat des «Mercredis de la NAR» lieu de rencontre unique à Paris, où des gens de gauche comme de droite, des scientifiques ou des littéraires, des vedettes ou des gens moins connus viennent s'exprimer le plus librement du monde devant les lecteurs de «Royaliste».

Les conférences se tiennent dans les locaux du journal : 17, rue des Petits-Champs 75001 Paris (Métro Bourse ou Palais-Royal) et commencent à 20 heures précises (fermeture des portes de l'immeuble après cette heure), elles se terminent vers 22 heures.

L'entrée en est libre et gratuite.

Mercredi 6 mars : Rectificatif, en raison d'un deuil familial, Philippe Muray ne pourra donner la conférence annoncée et c'est Jean-Claude BARREAU, ancien chargé de mission à la coopération culturelle et scientifique en Algérie, qui viendra nous présenter son dernier livre, «Que vive la France». Une réflexion très riche sur l'histoire,

la modernité et l'identité nationale. J.-C. Barreau qui a longtemps travaillé dans l'édition est déjà l'auteur de nombreux essais et romans, il fut également rapporteur à la Commission du Livre en 1981.

Mercredi 13 mars. Les auditeurs matinaux d'Europe 1 connaissent les éditoriaux lucides de Frédéric GRENDEL mais bien peu ont eu l'occasion de le rencontrer personnellement tant il fuit mondanités ou conférences. Mais, pour la NAR il a accepté de faire exception et il viendra nous présenter son dernier livre «Quand je n'ai pas de bleu, je mets du rouge».

Mercredi 20 mars. La redécouverte de la pensée libérale est sans doute à la mode, mais comment en parler sans étudier les véritables fondateurs du libéralisme ? Pierre ROSANVALLON en publiant «Le moment Guizot» comble donc un lacune importante. Que ce soit l'un des théoriciens de «la 2ème gauche» qui porte un regard sur cette période est particulièrement significatif. Il nous expliquera pourquoi.

Mercredi 27 mars. Pierre GASPARD-HUIT fait partie de la génération des grands cinéastes français de l'après-guerre. Il a tourné de nombreux films, découvert maintes vedettes (comme Brigitte Bardot), réalisé des productions pour la télévision. Mais ce n'est pas à ce titre qu'il viendra aux «mercredis» : depuis quelques années il s'est tourné vers la littérature et il a écrit une passionnante biographie de Victor Hugo intitulée «Victor Hugo satyre de génie», qu'il viendra nous présenter.



● **VENTES A LA CRIÉE.** Dans plusieurs villes de France nos militants vendent notre journal dans la rue. A Paris c'est tous les mardis à la Gare St-Lazare et tous les jeudis au Forum des Halles, de 17 h 30 à 19 h. Il est demandé aux vendeurs volontaires de s'inscrire à l'avance en téléphonant.

● RENNES

Le mardi 12 mars à 20 h 30, dîner-débat avec Philippe de Saint Robert, commissaire général de la langue française, sur le thème de «La Francophonie». Le dîner se tiendra au restaurant «Le Grand Gousier», rue du Penhoët à Rennes. Inscriptions et renseignements en écrivant à NAR BP 2536 - 35025 Rennes cedex.

● TOULOUSE

Dîner-rencontre avec Bertrand Renouvin, le vendredi 15 mars à 20 h. Les personnes intéressées sont invitées à se signaler en écrivant au journal.

● SESSION DES JEUNES DE LA N.A.R.

Comme chaque année, les jeunes royalistes se réuniront afin de mieux se connaître et approfondir leurs réflexions sur le projet de société que nous désirons pour la France.

Ainsi les samedi 29 et dimanche 30 juin 85 l'occasion est donnée à tous nos militants et nouveaux sympathisants sensibilisés à notre action de



nous rencontrer et de pouvoir confronter leurs expériences aux nôtres pour un bénéfice réciproque.

L'objet de cette session est de permettre la création de liens plus directs que ceux tissés par des relations épistolaires irrégulières. Il s'accompagne d'une nécessité pour tout mouvement politique qui se veut novateur et démocrate : une discussion fructueuse autour de sujets de société.

Les thèmes qui prêteront à discussion, avec notamment B. RENOUVIN, seront les suivants :

- Pourquoi la Monarchie.
- Historique de la N.A.R.
- Politique étrangère. Défense.
- Education.
- Economie.
- Le mouvement ; son action, ses perspectives.
- Pourquoi s'engager.

Vous le voyez, le week-end sera enrichissant. Alors notez bien la date : **SAMEDI 29 JUIN 85/DIMANCHE 30 JUIN 85.**

Nous vous communiquerons ultérieurement les coordonnées de la réunion, mais dès à présent, prenez

contact avec la «Coordination Etudiante», afin de nous faire savoir si vous comptez venir et pour formuler vos remarques ou propositions sur le contenu de cette session.

Une permanence à l'intention des jeunes est assurée chaque samedi de 14 h 30 à 18 h 30 dans les locaux du journal. Profitez-en pour passer ou pour nous téléphoner.

Antony SPANO

P.S. Etes-vous abonnés à «Royaliste-Université» (étudiant : 15 F - non étudiant : 30 F à l'ordre de «Royaliste») ?

● IN MEMORIAM

Le Comité Directeur de la Nouvelle Action Royaliste fera célébrer une messe à la mémoire de ses membres disparus :

- Arnaud Fabre de Rieunègre, décédé le 27 février 1984,
 - Michel Giraud, décédé le 7 février 1982,
- en l'église St-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er, le mercredi 13 mars à 18 h 30.

LIMOGES - 16 MARS 1985 - COLLOQUE «HUGUES CAPET ET SON TEMPS»

En 1987 aura lieu la célébration du millénaire de la prise du pouvoir par Hugues Capet. Le 21 mai, Louis V mourait à l'âge de vingt ans, à la suite d'une chute de cheval. Ce fut le dernier roi carolingien sur le trône de France. A Senlis, une assemblée de grands du royaume désigna comme roi le duc de France, Hugues Capet. S'agit-il d'une usurpation ? Peut-on faire un bilan de ce règne ? Comment vivait-on à l'époque ?

C'est pour répondre à ces questions que se tiendra un colloque le samedi 16 mars à 14 h dans le petit amphi de la Faculté de Lettres, rue Camille Guérin à Limoges.

PROGRAMME

Présentation par Laurent Bourdelas, directeur de la publication d'«Analogie», et réflexion sur le principe de légitimité. M. Patrice Vermeulen, président de l'Association du Millénaire capétien, replace le colloque de Limoges dans la série des diverses commémorations du Millénaire.

- Communication du Pr. Labadie sur la médecine et l'alchimie au Xe siècle,
- communication de Me H. Troussel, de la revue «Légiste», sur la légitimité,
- communication d'A. Texier, enseignant à la Fac. de droit de Limoges, sur Hugues Capet à travers l'histoire de Lavis,
- communication de M. Bournazel, enseignant à la faculté de droit de Limoges,
- communication de C. Eoche-Duval, de la revue «Légiste», sur les lois fondamentales du royaume,

- communication de S. Bern, président de l'Association des Amis de la Maison de France, sur le thème : après 1000 ans, à qui échoit la légitimité royale, qui incarne la légitimité fondée par Hugues Capet ?
- communication de M. Levet, enseignant à la faculté de lettres de Limoges sur l'érudition de Gerbert d'Aurillac, à travers sa correspondance,
- communication de B. Renouvin, sur le thème : les royalistes et l'héritage capétien.

Tous renseignements complémentaires auprès de Laurent Bourdelas, 36, rue du 19 mars 1962 - 87100 Limoges (Tél. : (55) 77.33.85).

clôture de la souscription



La souscription pour le livre d'Yves La Marck sera close le 31 mars prochain. Il ne s'agit plus de tergiverser pour nous faire parvenir un chèque de 50 F !

Qu'est-ce qu'une «souscription» ? Pour un livre c'est, quand l'éditeur ne dispose pas des fonds nécessaires à la fabrication, un appel à ses futurs lecteurs. Ces lecteurs qui achètent le livre longtemps avant sa parution sont en fait les actionnaires du projet. La rémunération du capital qu'ils prêtent à l'éditeur c'est la substantielle ris-
tourne que celui-ci leur concède.

MONARCHIE ET POLITIQUE ETRANGERE

Sur un terrain où la doctrine monarchiste est peut-être la plus solide, les royalistes avaient paradoxalement cessé de réfléchir sérieusement. Yves La Marck s'est livré à un travail de synthèse retrouvant Maurras, Bainville mais aussi les articles de l'hebdomadaire royaliste des années 60 («La Nation française»), s'inspirant des plus récentes études historiques sur la Monarchie d'Ancien Régime, ne négligeant pas les textes des prétendants et notamment du comte de Paris. Ce faisant il a tenté de retrouver ce «noyau dur» de la doctrine de la monarchie pour la politique étrangère, doctrine que la Vème République a tenté de réinventer sans en comprendre tous les moyens ni les potentialités. A partir du texte fondamental d'Yves La Marck nous espérons créer un cercle de correspondants qui s'attellera à une œuvre plus vaste dans les années à venir.

Mais, en dehors de l'appel de fonds proprement dit, la mise en souscription a d'autres intérêts. Le premier est

d'être une sorte d'étude de marché pour le titre que l'on envisage d'éditer. En fonction du nombre de souscripteurs, mais aussi de leur rapidité à réagir, de leur origine (clients habituels ou clients nouveaux, particuliers ou institutions) il est possible d'avoir une idée du nombre de livres que l'on vendra après parution. En ce qui nous concerne, notre expérience nous amène à multiplier par trois le nombre de souscriptions pour obtenir le tirage optimum. Le premier intérêt est donc de limiter au maximum le risque d'un tirage trop important ou trop court. Le deuxième avantage de la mise en souscription est d'allonger la durée de vie du titre. On sait en effet que dans notre société de consommation un livre n'est considéré comme récent que pendant les trois ou quatre mois qui suivent sa parution. Or le critère de la «nouveau» est essentiel pour une bonne partie des acheteurs de livres. Etant donné les faibles moyens publicitaires dont nous disposons notre public large (celui qui achète en librairie) n'apprend l'existence de certains de nos titres que six ou sept mois après la mise en vente... En commençant la propagande pour un livre trois ou quatre mois avant qu'il ne paraisse, nous limitons cet inconvénient. Nous avons envoyé des milliers de prospectus. Mais cela reste insuffisant. Aidez-nous en les diffusant à votre tour (amis, bibliothèques, libraires) par photocopie ou en nous en demandant à nos bureaux. Enfin si, par improbable, vous n'aviez pas vous-même passé commande de notre prochain livre, hâtez-vous de le faire.

F. A.

BULLETIN REPONSE A R ETOURNER A «ROYALISTE», 17, rue des Petits-Champs 75001

Nom/Prénom :
Adresse :

☐ commande exemplaires de
«Monarchie et politique étrangère» (environ 120 pages)
et verse pour cela la somme de 50 F x soit : F.

☐ veuillez me faire parvenir bulletins de commande pour le livre
d'Yves La Marck.

☐ je verse la somme de F pour la campagne de promotion du livre
d'Yves La Marck.

sur l'identité culturelle

S'ajoutant à l'inquiétude diffuse, une nouvelle crainte se répand aujourd'hui, quant à l'avenir de la culture nationale et de notre civilisation. Nouvelle est d'ailleurs beaucoup dire. Il existe des menaces sur notre identité, anciennes et bien réelles, mais qui sont d'ordinaire prises à la légère par ceux qui se présentent en ce moment comme les défenseurs sourcilleux de notre patrimoine. Quand nous nous inquiétons de l'emprise trop forte du modèle américain, ce ne sont que sarcasmes et vilaines accusations de nationalisme culturel. Quand nous démontrons, après tant d'autres, que l'économie est d'abord une violence exercée sur les sociétés et sur les hommes, on préfère ne pas comprendre tant l'idéologie du marché est aujourd'hui vénérée.

Qu'il s'agisse de Jean-Marie Le Pen ou d'Alain Griotteray, les hérauts des valeurs françaises et de la civilisation chrétienne ont d'autres soucis en tête et d'autres adversaires à désigner. Ce sont bien sûr les immigrés qui apparaissent comme la cause du mal. Déjà accusés de capter des emplois et de déséquilibrer nos comptes, voici qu'ils apparaissent maintenant comme conquérants religieux, bientôt destructeurs d'une civilisation vénérable... Mêlés au souvenir de la bataille de Poitiers, les provocations de Khadafi et le délire iranien semblent donner crédit à cette théorie apocalyptique.

TENTATION

Il ne faut pas se moquer de cette nouvelle crainte collective. Sa diffusion rapide indique la profondeur du désarroi, face au bouleversement des valeurs, des structures et des mœurs de notre société. Si les immigrés sont, depuis peu, victimes d'une violente réaction de rejet, c'est que de nombreux Français ne s'étaient pas aperçus que les travailleurs étrangers allaient rester en France, et ne s'étaient pas préparés à admettre cette nouvelle différence. Si les thèmes d'apparence traditionaliste ont aujourd'hui tant de succès, c'est que beaucoup, parmi nous, se prennent à regretter la société qu'ils ont allègrement quitté ou vu disparaître au cours des trente «glorieuses» années

d'une croissance qui semblait illimitée. Coupés de leurs anciennes racines, privés du mythe entraînant de l'abondance, menacés par des progrès techniques aux conséquences incertaines, beaucoup ne savent plus à quelles certitudes se raccrocher. Aussi la tentation est-elle forte d'un repli sur soi-même, dans l'espoir de retrouver un semblant de sécurité.



par
bertrand
renouvin

Ainsi recherchée, cette sécurité serait illusoire, et toute tentative de retour aux origines cruellement décevante :

— aucune société actuelle ne peut se réfugier dans le passé, ni même en réinventer un qui l'apaise. La volonté des Ayatollahs de recréer un «homme islamique» conduit, faute de ne pouvoir aboutir, au délire meurtrier et au totalitarisme.

— aucune société, ancienne ou moderne, ne peut espérer trouver la tranquillité dans l'exclusion de toute différence. Une nation totalement homogène serait en proie à une violence inouïe, tant il est vrai que nous n'avons pas peur de l'autre, mais de notre semblable (1). N'oublions pas l'exemple de l'Espagne, qui a connu après la Reconquête l'obsession de la pureté du sang, et a payé sa recherche dérisoire et folle d'un long déclin...

RENAISSANCE

Aujourd'hui, toutes les familles politiques (la nôtre comprise en raison du regain d'un prétendu «légitimisme») sont

tentées par la regression intellectuelle et politique. D'où la nécessité d'un effort commun de lucidité et d'imagination, afin de donner à la nation un véritable avenir.

— la droite se trompe, et trompe ses électeurs, lorsqu'elle fait mine de compenser son libéralisme économique par l'apologie des traditions culturelles anciennes. C'est la violence de l'économie qui a fait éclater la société traditionnelle, et il est vain d'espérer la faire revivre. Loin de cette nostalgie équivoque, c'est l'économie qu'il faut réinventer, c'est la décentralisation qu'il faut réussir, afin que de nouvelles solidarités, de nouvelles manières de vivre et de créer puissent apparaître.

— la gauche se berce d'illusions lorsqu'elle tente de recréer une mystique républicaine à la mode au siècle dernier. La philosophie qui la soutenait est en procès; les structures sur lesquelles elle s'appuyait - l'école, l'armée de conscription - ne remplissent plus leur rôle ou sont frappées de désuétude. Plutôt que de se réfugier dans ces valeurs moribondes, c'est une nouvelle pensée politique qu'il faut envisager, dans le dépassement des anciennes oppositions, dans le renouvellement des traditions intellectuelles.

— M. Le Pen se trompe et trompe ses partisans lorsqu'il leur fait espérer un redressement politique et moral alors que toute sa propagande est le signe d'une perte de confiance dans la destinée du pays. Ce ne sont tout de même pas les immigrés qui sont les agents de la déchristianisation, qui affaiblissent la famille et qui nous empêchent d'avoir des enfants ! Pour qui sait lire et écouter, il est clair que nos traditions spirituelles - la catholique comme la judaïque - que notre réflexion philosophique, que notre littérature font en ce moment la preuve d'une belle vitalité.

Au lieu de compter les immigrés et les mosquées, au lieu d'entonner le grand air de la décadence, ce sont ces signes qu'il faut relever, c'est à ce mouvement culturel qu'il faut participer. Par sa vigueur et son ampleur, il annonce une renaissance.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. l'article de Jean-Pierre Dupuy dans le prochain numéro de «Cité».